

## Yves BERTHÉLÉMY

Informaticien  
Élu municipal  
Membre de Cigéout.com

Lors de la présentation en 2009 du projet FA-VL à Auxon, son aberration m'a convaincu de lutter contre son implantation. N'étant ni scientifique ni spécialiste, je me suis documenté et ai décidé d'informer mes concitoyens. De là est née la lettre informatique « non à la poubelle nucléaire ». Elle traite de nombreux sujets, dont celui de Cigéo, le plus grand danger que l'humanité n'ait jamais voulu créer.

### contact //

Yves BERTHÉLÉMY

Adresse 27 Grande Rue  
10130 COURSAN-EN-OTHE

Mail Yves@coursan.net

nonalapoubelle@coursan.net

[http://mail.coursan.net/mailman/  
listinfo/nonalapoubelle\\_coursan.net](http://mail.coursan.net/mailman/listinfo/nonalapoubelle_coursan.net)

## « BURE : LE FLOU FOU... »

SNC Lavalin est une entreprise canadienne issue de la fusion en 1991 de deux grands groupes : SNC Inc et LAVALIN Inc.



L'activité de l'entreprise touche un très large panel de compétences, en partant de l'Ingénierie, la construction, la pharmacologie, la santé, la chimie et la pétrochimie, l'énergie, et même l'agroalimentaire.

L'entreprise est présente en France depuis quelques années, et a intensifié son ancrage hexagonal en absorbant tour à tour des géants français de l'Ingénierie, comme Pingat Ingénierie (Reims)<sup>1</sup> ou Laumont Faure (Brive-la-Gaillarde).

Ce qui lui permettra d'obtenir des contrats financièrement intéressants, comme les DSP (Délégation de Service Public). Ainsi, SNC Lavalin gère par contrat avec l'État français et en son nom des entités comme l'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées,

<sup>1</sup> <http://www.snclavalin.com/news.php?lang=fr&id=50>

celui de Le Havre-Octeville, ou plus proche de nous, celui de Paris Vatry (Champagne). 16 aéroports français sont gérés en DSP par SNC-LAVALIN.

L'entreprise obtiendra grâce à ses compétences acquises des chantiers prestigieux comme le « Panoramique des Dômes », train à crémaillère sur le Puy-de-Dôme ou la résidence Horizon Sud à Evry <sup>2</sup>.

L'entreprise est florissante, et les projets ne manquent pas et SNC LAVALIN opère désormais quasiment sur tout le globe.

Jusqu'au jour où des affaires de corruption font l'effet d'un grain de sable dans les rouages pourtant bien huilés de la rentabilité. Fin 2011, des soupçons de commissionnements occultes et autres mauvaises actions valent la place du Pdg, forcé de démissionner. La justice prend en charge le dossier et soupçonne le groupe de nombreuses irrégularités au travers du monde <sup>3</sup>.

Dès lors, le cours de l'action chute, et la société a besoin de liquidités.

Ainsi, en France comme ailleurs, des coupes franches sont faites pour favoriser les économies de grande échelle. L'aéroport de Paris Vatry en fera les frais <sup>4</sup>, le groupe se défait du contrat six ans avant son terme, après avoir obtenu des autorités territoriales toutes les subventions promises. Paris Vatry sera sauvé de justesse, les CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) de la région décidant moins de 20 jours avant la limite de solvabilité la reprises en leur nom du contrat de DSP.

Certaines entreprises autrefois absorbées font aujourd'hui scission du groupe canadien, et décident de faire cavalier seul : ainsi, Pingat ingénierie renaît de ses cendres sous le nom de 3iA associés.

Les ennuis judiciaires sont toujours en cours pour l'entreprise, qui risque dans son pays d'origine la radiation pure et simple de pouvoir soumissionner les marchés publics canadiens...

Le groupe de la Banque Mondiale a annoncé, le 17 avril 2013, la radiation de SNC-Lavalin Inc. – en plus de ses 100 filiales – pour une période de 10 ans.

La raison : une faute professionnelle <sup>5</sup> commise par SNC-LAVALIN dans le cadre du projet de construction du pont multifonctionnel du fleuve Padma et d'un autre projet financé par la banque. Cette radiation s'inscrit dans le cadre d'un accord de règlement négocié entre la Banque Mondiale et le Groupe SNC-Lavalin, à l'issue d'une enquête menée par la Banque Mondiale sur des allégations de complot de corruption impliquant SNC-Lavalin Inc. et des fonctionnaires au Bangladesh.

En France, Les policiers du SRPJ de Reims et de la DNIF ne se sont pas privés de perquisitionner les locaux du siège de SNC-Lavalin Europe, cours Langlet à Reims <sup>6</sup>, en novembre 2012, afin de saisir les documents attestant de manipulation douteuse : versement suspect sous la forme d'une commission liée à de grands travaux publics effectués sur un complexe gazier situé à Abou Dhabi. La fameuse section F2 se doit maintenant de trouver les donneurs d'ordre qui, au sommet de la pyramide de la holding, a exigé le versement de pots de vin présumés à Dubaï via Reims. Dans la cité des sacres, ceux qui ont donné leur feu vert à l'ordre de virement pourraient eux aussi avoir à rendre des comptes.

SNC-Lavalin était sur une liste noire <sup>7</sup> en Algérie, privée de marchés publics. L'enquête de Radio-Canada qui s'est intéressée, entre autres, au contrat de construction d'une station de traitement et de transfert d'eau du barrage

<sup>2</sup> <http://fr.wikipedia.org/wiki/SNC-Lavalin>

<sup>3</sup> <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/economie/2013/10/24/002-snc-lavalin-empire-afrique-nord-pots-de-vin-enquete.shtml>

<sup>4</sup> <http://www.lunion.presse.fr/economie-region/grand-jeu-de-dupes-a-vatry-jna0b0n197357>

<sup>5</sup> <http://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2013/04/17/world-bank-debars-snc-lavalin-inc-and-its-affiliates-for-ten-years>

<sup>6</sup> [http://quebec.huffingtonpost.ca/2013/01/25/rapport-accablant-de-la-grc-snc-lavalin\\_n\\_2552182.html](http://quebec.huffingtonpost.ca/2013/01/25/rapport-accablant-de-la-grc-snc-lavalin_n_2552182.html)

<sup>7</sup> <http://www.lematindz.net/news/12701-snc-lavalin-et-corruption-en-algerie-les-journalistes-enquettent-la-justice-a-la-traine.html>

hydraulique de Taksebt, dans la wilaya de Tizi Ouzou vers Alger, a découvert un « trou » de deux millions de dollars en fausses factures. Le contrat était de 750 millions de dollars <sup>8</sup>.

Les « affaires » sont si nombreuses, que la direction édite un livret de 24 pages <sup>9</sup>, et sera remis au personnel, lequel stipule notamment que les employés doivent obtenir une approbation préalable s'ils veulent offrir à des fonctionnaires ou à des partenaires d'affaires des cadeaux « *excédant une valeur symbolique* », des repas dont la valeur « *dépasse celle d'un repas de travail ordinaire* », des activités de divertissement, des voyages ou de l'hébergement. Toute faveur doit « *avoir un objectif commercial légitime* », précise-t-on.

Or le groupe d'ingénierie SNC-Lavalin a été désigné par l'Andra pour réaliser les études d'avant projet relatives à la conception des installations de surfaces du projet Cigéo <sup>10</sup>, centre d'enfouissement ultime des pires déchets nucléaires jamais créés par l'humanité. Ils seront enfouis et oubliés à 500m de profondeur, dans les couches d'argilites censées retenir et contenir les radionucléides pendant des centaines de milliers d'années. Montant global : 6,8 millions d'euros, sur 44 mois, pour les équipes basées à Ivry et à Reims.

Outre le caractère ignoble et honteux de laisser cette bombe à retardement à nos enfants avec le soin d'en régler l'addition, je pense que je peux sincèrement me poser des questions quant à l'ingénierie du projet.

En effet, s'il est certain qu'en France, aucun pot de vin ne peut s'assurer de la nomination de tel ou tel chantier, et il n'y a aucune raison d'en douter, et j'espère que l'avenir me donnera raison, surtout pour un chantier aussi sensible,

il est pourtant facile de se poser ces simples questions :

- Comment un groupe comme SNC LAVALIN a-t-il pu obtenir ce contrat, alors qu'il est attaqué dans son propre pays pour corruption, la loi française ne permet-elle pas de faire fonctionner le bénéfice du doute en ce sens ? Certainement pas, et la présomption d'innocence est reine en France. Et c'est bien ainsi pour de nombreux cas. Mais la question reste légitime sur ce type de dossier ultra sensible.
- D'ici quelques mois, l'étude sera lancée. Supposons que l'entreprise mandatée soit condamnée dans son pays pour les faits reprochés. Quelle incidence sur la pérennité du projet français et quelle assurance de qualité pourra-t-elle fournir ?
- D'ici quelques années, la construction sera lancée. Quelles incidences sur le chantier occasionnerait l'éventuelle disparition de l'entreprise ?
- Quelle solution l'Andra aura-t-elle si l'entreprise, comme à Vatry, décide de se retirer avant le terme du contrat ? Qui osera reprendre le chantier, et assumer les éventuelles erreurs ?

Cela renforce l'impression de flou, de non réponse.

Pourtant un tel projet n'a droit à la moindre erreur, aucune.

L'Andra doit assurer la réversibilité pendant la durée de la phase d'exploitation. Comment la gèrera-t-elle si des erreurs de calculs (d'une façon générale, de telle ou telle entreprise) ou des malfaçons apparaissent comme on a pu en voir sur le chantier le l'EPR à Flamanville ?

<sup>8</sup> <http://www.algerie-focus.com/blog/2013/10/revue-de-presse-les-dessous-de-laffaire-de-corruption-snc-lavalin/#sthash.u0IKpJS7.dpuf>

<sup>9</sup> <http://affaires.lapresse.ca/economie/quebec/201309/27/01-4694058-snc-lavalin-de-delinquant-a-eleve-modele.php>

<sup>10</sup> <http://www.lemoniteur.fr/155-projets/article/actualite/22943742-snc-lavalin-remporte-un-contrat-de-conception-dans-le-cadre-de-cigeo>

Cela soulève aussi les problèmes de sous-traitance : sur un chantier comme à Flamanville, la sous-traitance pendant longtemps n'a pu être gérée sainement, cachant même des blessés, des morts, et bien sûr des malfaçons... Qui est le responsable ? Que se serait-il passé à Flamanville si les malfaçons n'avaient pas été repérées sur l'enceinte de confinement du réacteur ? Une catastrophe nucléaire, sans aucun doute. Que se passerait-il à Bure dans un cas identique ? Une catastrophe nucléaire,

sans aucun doute. Sauf que dans ce cas, nous n'avons aucune référence vécue pour la modéliser... Nous sommes donc dans un flou fou...

La sécurité de Cigéo est impossible à assurer sur des centaines d'années, et à fortiori sur des centaines de milliers d'années... Cigéo a été décidé par une loi de 2006. Cette loi est donc mauvaise.

Bure est une impasse, il faut changer la loi !

